

## Procès verbal du conseil d'école en date du mardi 7 novembre

### Ecole Louis Didier Jouselin de Vienne- en -Val

#### Personnes présentes :

Mairie : Mr Semonsut Pascal (adjoint au maire).

DDEN : Mr Christian Rousseau

Parents élus : Mme Lafarcinade Séverine (présidente des parents d'élèves)

Mmes Winckel Anne, Cleuziou Ludivine, Machado Sabrina, Joubert sandrine, Jourdain Cindy, Vrain Lucette, Verneau Veronique.

Mrs Delzescaux Cédric, Benoit Alain

Enseignants : Mmes Bertault Lydie, Foucault Aurore, Reveilliez Emilie, Fradin Sonia, Bibard Brigitte, Bertholus Sylvie, Bruneau Catherine, Acacio Marylin, Mr Stéphane Morel

Invités : Mme Robichon Alexandra (ATSEM), Mme Geindreau Géraldine ( coordonnatrice enfance jeunesse)

Personnes excusées : Mr Junca (inspecteur de l'éducation nationale), Mr Degueurce Lauryan, Mme Foucaud Charlène ( enseignants), Mme pajon (DDEN)

Président de séance : Mme caumon Magali (directrice)

Ouverture de séance : 18h00

#### 1. Présentation du nouveau conseil d'école et de son rôle :

Le conseil d'école se réunit 3 fois dans l'année scolaire. Il se compose des représentants de la mairie, des parents d'élèves élus, des enseignants de l'école, du délégué départemental de l'Education nationale (DDEN). L'Inspecteur de l'éducation nationale est convié à chaque conseil.

Il est présidé par le directeur qui peut inviter toute personne dont la présence lui semble nécessaire.

Le conseil d'école joue un rôle très important dans la vie de l'établissement. Il vote le règlement intérieur. Il adopte le projet d'école. Il donne son avis sur le fonctionnement de l'école. Il donne son accord pour l'organisation d'activités complémentaires éducatives, sportives et culturelles et sur le programme d'actions établi par le conseil d'école collège.

Enfin, le conseil d'école est l'instance fondamentale pour créer des liens entre parents, équipe enseignante et municipalité pour offrir aux élèves une école bienveillante et exigeante.

Les prochains conseil d'école se tiendront les mardis 13 mars et 5 juin.

Cette année le taux de participation à l'élection des représentants de parents d'élèves est de 41,62%. Merci pour cette mobilisation citoyenne.

#### 2. Effectifs et répartition

A ce jour, l'école compte 247 élèves répartis comme suit :

PS/MS 6+18 = 24 dans la classe de Madame Aurore Foucault assistée de Madame Alexandra Robichon.

PS/GS 12+11= 23 dans la classe de madame Lydie Berthaud assistée de madame Sophie Boileau

PS/GS 11+11 =22 dans la classe de madame Emilie Reveilliez assistée de Madame Magalie Schneider

Soit un total de 69 enfants en cycle 1.

CP 25 dans la classe de Madame Brigitte Bibard.

CP/CE2 10+13=23 dans la classe de Madame Sonia Fradin.

CE1/CE2 12+11=23 dans la classe de Madame Catherine Bruneau

CE1/CE2 11 +12= 23 dans la classe de Madame Sylvie Bertholus.

Soit un total de 94 enfants en cycle 2.

CM1/CM2 16+12=28 dans la classe de Mesdames Mesdames Marylin Accacio ( lundi ,mardi et un mercredi sur deux) et Charlène Foucaud ( jeudi ,vendredi et un mercredi sur deux)

CM1/CM2 17+11=28 dans la classe de monsieur Stéphane Morel .

CM1/CM2 17+11=28 dans la classe de Madame Magali Caumon (lundi, mardi et un mercredi sur deux) et monsieur Lauryan Degueurce (jeudi , vendredi et un mercredi sur deux)

Soit un total de 84 enfants dans le cycle 3.

A noter également la présence d'une AVS (aide à la vie scolaire) Madame Nioche Sybille. Une demande de service civique a été présentée en première période, sans retour pour le moment.

### **3. Vote du règlement intérieur.**

Le règlement intérieur conforme au règlement départemental est présenté, voté et approuvé par le conseil d'école. Il définit le fonctionnement de l'école au quotidien et sera soumis à la signature des parents d'élèves. Pour limiter la diffusion papier, quelques exemplaires tourneront dans les classes, il sera mis en ligne sur le site de la mairie et un exemplaire sera visible dans le bureau de la directrice.

### **4-Présentation des plans particuliers de mise en sûreté (PPMS)**

Cette année, deux PPMS ont du être élaborés : PPMS attentat intrusion et PPMS risques majeurs avec des fiches réflexes associées à ces types de situation.

- exercice lié au risque majeur (confinement ou évacuation collective)
- exercice lié à l'attentat intrusion (se cacher, évacuation collective, mise à l'abri collective).

Le but de ces exercices est d'acquérir des réflexes permettant de pallier l'effet de sidération en cas de danger et de préserver sa sauvegarde. Les élèves sont entraînés plusieurs fois dans l'année à les pratiquer.

Un exercice de mise à l'abri collective a eu lieu le mercredi 11 octobre 2017. Nous pensons en organiser d'autres sur des temps différents de la journée pour l'évaluer au mieux.

### **5. Présentation du projet d'école :**

Il a été adopté par le précédent conseil d'école. Il court sur quatre ans (2016/2020) et s'articule autour de deux axes :

- comprendre et s'exprimer en utilisant la langue française à l'oral et à l'écrit, favoriser les projets coopératifs.
- former la personne et le citoyen.

Chaque année un bilan de l'année écoulée est effectué et un avenant est proposé. (voir point suivant)

### **6. projet de labellisation Ecole E3D**

Notre école est rentrée dans une démarche de labellisation E3D (**E**cole en **D**émarche globale de **D**éveloppement **D**urable). Les objectifs visés à travers cette labellisation sont de mettre en valeur les projets en éducation au développement durable déjà existants en les appuyant sur une vraie politique d'établissement. Le label E3D permet d'associer toutes les parties prenantes de l'école (élèves, communauté éducative) et la mairie.

Des temps de travail ont été consacrés à établir un projet initial, à l'intégrer au sein du projet d'école (avenant 2017/2018), à l'articuler dans une perspective élargie à la commune. Pour cette année, nous ancrons et améliorons les actions existantes sur une consommation raisonnée de papier (recyclage), d'eau (consommation ajustée aux besoins), électricité (portes et fenêtres fermées, un pull en plus). Nous oeuvrons à faire naître un jardin potager près de l'école avec un composteur et un poulailler.

## **7. Présentation des APC**

Les activités pédagogiques complémentaires ont lieu les mardis et jeudis sur le temps du midi durant 35 minutes. Cette année, l'équipe enseignante a décidé de renouveler la thématique à chaque période pour permettre de travailler par projets (jeux coopératifs, théâtre, réalisation de projets artistiques ou d'exposition ...) Ce sont les enseignants qui proposent les élèves et les parents qui donnent leur accord.

## **8 .La coopérative scolaire .**

La coopérative scolaire est financée par les dons des parents en début d'année, les ventes de photos et les manifestations diverses ainsi que les subventions en provenance de la mairie. Elle sert à financer des projets de classe et d'école (par exemple : classe de découverte, projet pédagogique avec achat de matériel ou de transport, dons pour des actions de solidarité...) A chaque conseil d'école, un bilan des actions engagées vous sera présenté. Mais, la coopérative scolaire véhicule également des valeurs de coopération et d'entraide auxquelles notre école est attachée. L'OCCE met à disposition des enseignants des moyens pour mener à bien les projets (mallettes de livres, de jeux coopératifs, conseils, subventions). Lors de la semaine citoyenne, Les enseignants ont organisé l'élection des ambassadeurs (élèves portant ces valeurs) qui seront formés à la communication non violente et associés aux projets de coopération.

## **9. projets et calendriers des manifestations.**

### Projets de l'année :

- 2 classes de découvertes (classe de Sylvie Bertholus et Marylin Acacio)

-1 classe poney en GS

- 1 classe d'art itinérante ( Classe de Sonia Fradin)

-4 classes école et cinéma pour le cycle 2.

- bibliothèque : Des parents se sont organisés pour faire vivre la bibliothèque scolaire en répertoriant et couvrant les livres et en aménageant l'espace, pour que des emprunts réguliers (ainsi que des conseils) puissent être effectués le mercredi matin. C'est un atout précieux pour donner l'envie de lire aux enfants et ceux-ci attendent avec impatience le jour de bibliothèque. La directrice remercie très sincèrement ces parents qui seraient ravis d'accueillir d'autres volontaires.

### Manifestations du premier trimestre :

- Semaine citoyenne avec ELA (association contre les leucodystrophies) en octobre. Les enseignants remercient chaleureusement les 247 enfants et leurs parents, l'adjointe au maire et le représentant de l'éducation nationale présents, pour leur implication lors de la course « *Mets tes baskets et bats la maladie* » Quelques parents sont venus également participer à la dictée ELA en classe. Grâce à vous tous, nous avons récolté 320 euros auxquels sont venus s'ajouter un don solidaire de la coopérative scolaire de 130 euros. Au total, ce sont 450 euros qui seront versés à l'association ELA.

- Intervention de la poétesse belge Laurence Vielle et du musicien Vincent Granger le 20 octobre pour la classe de Stéphane Morel. Il s'agissait d'initier les élèves à l'écriture poétique. Ce travail fait en concertation avec le collège de Tigry a été très apprécié de tous et les enfants ont fourni un travail d'une qualité artistique remarquable. L'équipe enseignante remercie vivement l'association *les ateliers de Vienne en val* qui a organisé et

proposé cette intervention. A noter que le spectacle proposé dans le village le samedi soir a été un succès et que de nombreux élèves s'y sont rendus.

- Commémoration du 11 novembre avec la participation des élèves (lecture du manifeste, chant de la marseillaise , défilé)

-Intervention de la kinésithérapeute de Vienne en val pour une information sur les bons gestes et postures à avoir pour préserver son dos ( école du dos) pour les ce2, le 17 novembre.

- Visite au musée des beaux arts et le centre Charles Péguy pour la classe des cp/ce2 le 5 décembre.

-Intervention des gendarmes pour les cm1/cm2 sur la loi et le permis internet, d'une part, et d'autre part les violences le 8 décembre.

-Le photographe viendra le jeudi 16 novembre.

- Un marché de Noël est prévu pour récolter des fonds pour les classes de découverte ( objets réalisés par les enfants) . Un stand sera présenté le samedi 16 décembre à la salle des fêtes lors de l'après- midi festive organisée par la mairie pour les enfants du village.

## **10. définition de la zone de proximité.**

La zone de proximité est définie comme suit : l'ensemble du village- la forêt de Montmasse – le poney club. Dans cette zone, les sorties ne nécessitent pas d'accompagnateurs supplémentaires.

## **11. travaux**

Depuis la rentrée, un cahier de travaux est mis en place qui fonctionne par période. Les travaux seront réalisés selon leur caractère d'urgence et de faisabilité. Pour les travaux plus importants et onéreux, l'équipe enseignante s'est organisée en conseil des maîtres pour prioriser ses demandes.

Pour la période 1 , la plupart des travaux a été effectuée et nous remercions vivement la mairie et les services des ateliers. Il reste :

- à évacuer le mobilier inutilisable dans la classe de Stéphane Morel (chaise et casier ) , la photocopieuse et les ordinateurs hors d'usage (salle info).

- à poser l'écran géant au mur de la salle du Ram.

A noter que la lumière extérieure (détecteur) des toilettes garçons continuent à s'allumer dans la journée.

Concernant les gros travaux, le conseil des maîtres a opté pour la création d'un placard coulissant dans le sas d'entrée en maternelle.

Le tapis revêtement demandé pour amortir le toboggan lors du dernier conseil d'école, vient d'arriver. Il va être posé.

## **12. questions diverses**

Les parents demandent à ce qu'on rende leur boîte aux lettres plus visible. (Pose d'une étiquette)

Pourquoi les toilettes sont-elles fermées aux récréations ? Pour éviter les allées et venues incessantes et les accidents, nous avons mis en place de nouvelles règles de vie. Les enfants sont invités à passer aux toilettes en début de récréation ou en fin de récréation sous la surveillance d'adultes. Entre, les toilettes sont fermées.

Le prestataire de service pour la cantine a changé. C'est désormais une liaison chaude. Une demande d'information complémentaire serait la bienvenue. La mairie le rédigera et l'information sera passée dans le cahier de liaison. Une commission cantine va être mise en place.

La mairie, deux parents élus, une atsem et deux enseignants vont être associés à une commission sur les rythmes scolaires pour la rentrée prochaine. La première réunion se tiendra en mairie le mardi 21 novembre. il faudrait se positionner pour le second conseil d'école.

Géraldine Geindreau, coordonnatrice enfance jeunesse, présente son projet de calendrier de l'avent géant qui est réalisé en collaboration avec des seniors de Vienne –en- Val et l'équipe enseignante. Elle souligne cette volonté commune de travailler en équipe et de mutualiser le matériel pour le bien-être des enfants et pour améliorer le bien vivre ensemble.

Mr Rousseau demande si des contacts ont été établis avec le RASED. Une information aux familles a été faite en début d'année par les cahiers de liaison et lors des réunions. Les coordonnées sont affichées au panneau d'affichage. L'équipe enseignante a établi un premier contact avec la psychologue scolaire pour faire le bilan des dossiers en cours et à venir.

Clôture de séance : 20 heures.

